Image not found or type unknown

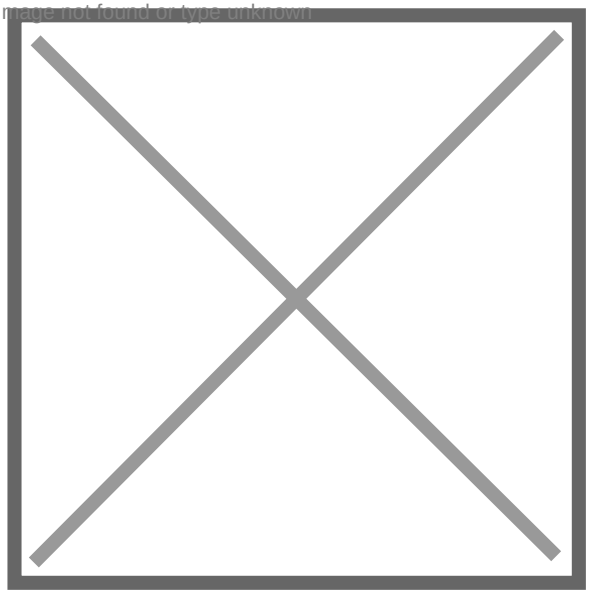

# Mon fils accuser de vol sans preuve

Par **xiop**, le **06/02/2008** à **22:34**

bonjour,
mon fils de 15 ans est accuser de vol par son directeur de son école (institut psycho-thérapeutique et pédagogique, suite au décé de son pére, difficulter scolaire), donc je vais vous expliqué cette histoire en détail, le sous directeur a remarquer depuis le mois de septembre des disparitions de portable, bijoux ect... donc il y a deux jours l'établissement a porter plainte contre X, mais le directeur a convoqué que 3 éléves sur 71 éléves dont mon fils pour le questionné, car les deux autre son ses copains.
et mon fils a dit n'avoir rien a se reprocher vis a vis de ses vols, les deux entre éléves ont admis étre les auteurs de ses faits (mais mon fils n'étais pas au courrant de ses révélations) donc mon fils m'appel en pleure il me parle de gendarmerie, de procedure, de vol, il est panique. donc j'appel son école pour avoir des explication de ce qui se passe personne ne répond, je laisse des méssages cela pendant deux jours et personnes ne me rappel, deux jours plus tard mon fils toujour dans le méme état de peur et de colére pour étre accusé a tort, s'enfui de l'internat, l'établissement ne me préviens toujours pas et mon fils m'appel pour me dire tout sa et je décide de venir le récuper, arrivant a l'établissement je suis enfin recu par le sous directeur qui ne veux pas trop me parler car il dit ne pas connaitre tout les détail de cette affaire, donc je repars avec mon fils, le lendemain je l'enmener chez mon médecin traitant qui lui donne un arret de 10 jours car psychologiquement sa va pas, par politesse j'appel l'établissement pour les prévenirs, le directeur me parle sur un ton sec et me dit que je vais recoir un courrier, car il réfléchit a comment il va réacceuillir mon fils dans cette établissement, que dois je faire ?a t'il le droit de procéder comme ceci ? aidez moi s'il vous plait

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés